PROCES-VERBAL DU 1ER CONSEIL D'ECOLE
MERCREDI 4 NOVEMBRE 2026 17H30 - ECOLE DE LOUBEYRAT

	Invités présents	Invités excusés
Enseignants	Mmes Barthès, Denis, Bastide, Chatard, Cloarec & Gaillard, Mm Lénat & Bouchard	Mmes Bruel & Chatard
Municipalité	M Guillot, Mme Eydieux	
IEN*		Mme Pellegry
Représentants de parents d'élèves	Mmes Boscquet, Courtois, Evrain, Lattard, Petrucci & Ratier, M Birou	
ATSEM & personnel municipal	Mmes Frau	Mme Martinez
Communauté de communes	Mme Torregrosa (Responsable service) Mme Lopez (référente)	
Autres invités		Mmes Cariat, Roullaud & Colin(RASED)
	Autres personnes présentes	

*IEN : Inspectrice de l'éducation nationale

Rappel de l'adresse du site internet de l'école :
https://sitesecoles63.ac-clermont.fr/0630485k

1- ATTRIBUTIONS DU CONSEIL D'ECOLE

Source : Note de service n°1 du 07/10/2026

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école. C'est un organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles. Il :

- statue sur la partie pédagogique du projet d'école
- établit le projet d'organisation de la semaine scolaire en concertation avec la mairie
- vote le règlement intérieur de l'école
- donne son avis sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'école (dont les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques et l'utilisation des moyens)
- donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires.

Le conseil d'école est composé des membres suivants :

- Le directeur d'école, qui préside le conseil **(1)**
- Le maire ou son représentant et un conseiller municipal **(2)**
- Les maîtres de l'école et les remplaçants exerçant au moment du conseil **(10 en 2026-2027)**
- L'un des maîtres du RASED **(1)**
- Les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui du nombre de classes de l'école. **(6)**
- Le délégué départemental de l'Éducation nationale (DDEN) **(1)**
- L'IEN, qui assiste de droit aux réunions **(1)**
- Le président peut inviter d'autres personnes avec voix consultative pour les affaires les intéressant (ATSEM, représentants de la communauté de communes, médecin scolaire…).

Le conseil d'école est réuni chaque trimestre, le premier doit être tenu dans les quinze jours qui suivent les élections.

Le règlement intérieur de l'école est voté lors du premier conseil d'école, il est établi à partir du règlement départemental.

L'inspectrice est invitée à chaque conseil d'école, l'ordre du jour est envoyé suffisamment tôt. À l'issue de chaque séance, un procès-verbal est dressé par le président (le directeur), signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance. Il est également consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Un exemplaire est adressé à l'IEN, un au maire et un est affiché (communiqué) dans un lieu accessible aux parents d'élèves.

2- ÉLECTIONS DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES

› Plus de 72% de participation (65% l'année dernière). Vote uniquement par correspondance.

› Liste élue : Mmes, Courtois, Evrain, Lattard, Petrucci, M Birou

› Complément de liste tirée au sort après les élections : Mmes Boscquet (suppléante) & Ratier (titulaire)

› Création d'un trombinoscope, ou d'une photo de groupe visible prochainement sur le site internet (https://sitesecoles63.ac-clermont.fr/0630485k/coin-des-parents/representants-de-parents-deleves/)

› Adresse mail de contact : parentselevesecoleloubeyrat@gmail.com

3- AIDE PERSONNALISEE AUX ELEVES EN DIFFICULTE / RASED

Dans la classe

C'est l'aide prioritaire, au quotidien

› Aménagements pédagogiques pour les élèves qui en ont besoin : groupes de besoins, aide individualisée, différenciation pédagogique, fabrication et utilisation d'outils particuliers,

tutorat…
› Dans le cas de difficultés précises et/ou durables, des dispositifs particuliers peuvent être adoptés, comme un travail sous forme de contrat (Projet Personnalisé de Réussite Educative).

Dans l'école
› Changements ponctuels de classe pour des enseignements ciblés.
› Groupes de besoins avec des élèves de classes différentes
› Séances en APC (**A**ctivités **P**édagogiques **C**omplémentaires) proposées, en plus du temps scolaire « classique », durant la pause méridienne
› PPRE (**P**rojet **P**ersonnalisé de **R**éussite **E**ducative) : « contrat » entre l'élève, ses parents et les enseignants. Il permet de cibler 1 à 3 objectifs précis, atteignables par l'élèves sur une durée de quelques semaines.
› PAP (**P**rojet d'**A**ccueil **P**ersonnalisé) : dans le cas de troubles spécifiques des apprentissages ou du comportement, ce document formalise les aménagements scolaires mis en place. Il permet aussi une continuité avec le collège.

RASED
→ voir annexe à ce PV
Les représentants demandent si les membres du RASED sont suffisamment nombreux pour prendre en charge tous les élèves qui en ont besoin.
→ L'école de Loubeyrat a la chance d'être sur un secteur où le RASED est complet (les 3 membres). Cependant, des arbitrages doivent obligatoirement être faits, sur la durée des accompagnements, sur leur délai de mise en place par exemple.

PICOCAP
C'est un dispositif piloté par le médecin de famille. Il permet de proposer (et de financer) à l'enfant des bilans spécifiques (ergothérapeute, psychomotricien…) et de les réunir afin de les optimiser. Des suivis peuvent ensuite être mis en place.

MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)
› Lorsque des troubles spécifiques des apprentissages ou du comportement viennent « handicaper » les apprentissages, les familles peuvent présenter une demande de reconnaissance de handicap auprès de la MDPH. Selon les troubles, et les demandes de la famille, la commission peut proposer des aides spécifiques : aide humaine en classe (AESH), aide financière pour les suivis extérieurs…

4- Reglement interieur

› Pas de proposition de modification
› Règlement intérieur consultable : directeur et site internet de l'école (https://sitesecoles63.ac-clermont.fr/0630485k/informations-pratiques/reglementation/).

5- Organisation et vie de l'ecole

Effectif
› 135 élèves actuellement (138 en 2025, 135 en 2024, 143 en 2023, 137 en 2022, 137 en 2021).

	École	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Nombre d'élèves	**135**	14	20	10	23	17	13	19	19

Ecole, classes, enseignants
› 10 enseignants (8 rattachés administrativement à l'école de Loubeyrat) pour 6 classes : Mme Barthès & Mme Denis (Maternelle n°1 – PS-MS, 22 élèves), Mme Cloarec & M Bouchard (Maternelle n°2 – MS-GS, 22), Mme Gaillard (CP, 23), Mme Bastide (CE1-CE2, 23), M Lénat & Mme Bruel (CE2-CM1, 22), Mme Chatard & Mme Rongier (CM1-CM2, 23). Mme Fereyrolles est une enseignante supplémentaire pour l'école.
› M Lénat : directeur (dans son bureau les vendredis + 14 lundis dans l'année)
› Mme Gaillard suppléante directrice
› Echange de service entre Mme CHATARD et M LENAT : enseignement de l'histoire et des sciences → Les enseignants se déplacent, pas les élèves.

Personnel ATSEM
Les deux classes de maternelle disposent d'une ATSEM sur tout le temps scolaire.
Répartition des ATSEM :
Maternelle n°1 → Hélène Frau
Maternelle n°2 → Chloé Martinez

Projets et parcours des élèves pour l'année
Parcours citoyen
› Prix littéraire des Incorruptibles (lecture et vote) pour toutes les classes
› Prix « Ouvre ouvrez les livres aux bébés » (écoute et vote), en partenariat avec le Conseil départemental et la médiathèque de Manzat (lecture des albums sélectionnés en classe) pour les classes de Maternelle 1 & 2, CP.
› Poursuite de la prise en charge de l'Aire terrestre éducative.
› Participation d'élèves de CM1 et CM2 à la cérémonie de commémoration du 11 novembre
› Interventions du SBA dans 3 classes à partir de novembre
› Séances autour de la vie collective, de la prise en compte et du respect de l'autre, dans le cadre du dispositif pHARe (**P**rogramme de lutte contre le **Har**cèlement et l'intimidation à l'**É**cole).
Remarque : durant l'année 2025-2026, en plus des séances mises en place dans les classes, l'équipe éducative a eu 1 situation d'intimidation à prendre en charge, qui concernait plusieurs élèves, en suivant le protocole mis en place dans l'école depuis plusieurs années.

Parcours artistique et culturel

› Participation au projet Comb'images (SMAD des Combrailles) pour les classes de Maternelle n°1 & n°2, autour des arts sonores et musicaux avec la compagnie Axotolt.
› Spectacle vivant Flux, de la compagnie La Desuète, dans le cadre du festival CONNEXIONS, pour tous les élèves du CP au CM2 dans la salle polyvalente de Loubeyrat le 10 novembre.
› Spectacle de Noël vivant au cinéma La Viouze le 16 décembre pour les classes de maternelle 1 & 2 : Les apprentis lutins, de la compagnie Triffis
› Organisation de matinées artistiques thématiques à l'école durant lesquelles des groupes d'élèves de la PS au CM2 sont constitués. Appel à l'aide de parents disponibles très probable.
› Prix de littérature (voir Parcours citoyen)
› Visites à la médiathèque de Loubeyrat à chaque période pour toutes les classes.
› Visite à la médiathèque de Manzat à planifier

Parcours santé

› Intégration du programme EVAR (**E**ducation à la **V**ie **A**ffective et **R**elationnelle) dans les enseignements.
› Réflexion sur des cointerventions thématiques (écrans, réseaux sociaux, sommeil…) avec l'infirmière scolaire dans les classes.
› Cycle natation scolaire → CP-CE1 & CE2-CM1, puis CE1-CE2 & CM1-CM2 – Maternelles en fin d'année scolaire. Attestation du Savoir nager possiblement validée dès le CM2, voire CM1 ou CE2 pour quelques élèves.
› Déplacements au gymnase de Manzat en Période 4

Enseignement musical

› Enseignement musical : grâce au financement de la commune de Loubeyrat, Emmanuel Falvard intervient à nouveau dans toutes les classes pour 18 semaines :
→ Éducation musicale : 30'/classe
→ Chant/chorale : 30'/ classe à partir du CP

Enseignement de l'anglais

Malheureusement, cette année, le Rectorat n'a pas affecté Debbie Tulip Furtado à une école, faute de postes disponibles.
L'enseignement de l'anglais continuera à se faire, uniquement par les enseignants de l'école.
Les représentants de parents d'élèves sollicitent la mairie pour réfléchir à une solution pour faire revenir Debbie.

Evaluations nationales

› Réalisées en septembre pour tous les élèves du CP au CM2 avec l'aide de Mme Cariat (RASED) pour les exercices de passation individuelle.
› En complément des observations et évaluations habituelles dans les classes, ces évaluations sont des indicateurs supplémentaires.
› Une présentation individuelle des résultats est faite au gré des rdv avec les familles, avec une priorité donnée aux élèves « à besoin ».

Représentants de parents d'élèves :

Certains parents souhaiteraient avoir le retour de l'équipe enseignante sur l'intérêt pour l'élève de réaliser sa punition dans une autre classe. Quel est l'intérêt pédagogique pour l'élève et l'impact psychologique pour l'enfant ?
→ L'équipe enseignante indique que cette possibilité de fonctionnement est une chance, qui n'entraine aucune stigmatisation de la part des autres élèves. On ne peut pas parler de punition, mais plutôt de possibilité pour un élève qui après plusieurs avertissements ne parvient toujours pas à maitriser son agitation, sa concentration… On lui offre alors la chance d'aller se calmer, de réfléchir dans une autre classe. C'est une « soupape » pour lui, pour son enseignant, et pour sa classe. L'enseignant qui l'accueille a par ailleurs le distance nécessaire pour lui offrir un temps de dialogue et d'écoute pour l'aider dans la réflexion sur son comportement.

6- PERISCOLAIRE

Restauration scolaire

› Service communautaire (communauté de communes Combrailles Sioule et Morge)

› Rappel des horaires de la pause méridienne
Remise des enfants aux familles à 12h
Ouverture du portail de 13h45 à 13h55 (à 13h30 le jeudi)
Mercredi et jeudi : possibilité de récupérer les enfants après le déjeuner, jusqu'à 13h30
› En cas d'absence d'un élève pour maladie : téléphoner à l'école avant 8h30 au 04.43.98.00.03 ou par mail : ecole.loubeyrat.63@ac-clermont.fr (école) et periscolaire@loubeyrat.fr et alsh-inscriptions@comcom-csm.fr (services périscolaires)

› Organisation → 2 services, **2 salles**
12h : PS et MS dans la salle de garderie
GS, CP et CE1 dans le réfectoire
12h45 : CE2, CM1 et CM2 dans le réfectoire

Mme Torregrosa précise qu'actuellement la restauration fonctionne à 80% avec des aliments Bio. Une réflexion est engagée pour favoriser les filières locales, quitte à réduire légèrement les quotas de Bio. D'autres Label seront exigés à minima. Des éléments plus concrets pourront être présentés lors du deuxième Conseil d'école.
› Mme Torregrosa invite les représentants de parents d'élèves, les élus, à venir prendre un repas avec les enfants sur un temps de restauration scolaire pour mieux comprendre le fonctionnement et le déroulement.

Garderie

› Service communal (Loubeyrat)

› Rappel des horaires

Matin : 7h15 – 8h35 Soir : 16h30 – 18h30

› Fiche d'inscription et de facturation à rendre, même pour les familles qui utilisent peu ou pas le service de garderie.

› Rappels :

→ Pour des raisons de sécurité, les parents doivent accompagner leur(s) enfant(s) jusqu'à la porte de la garderie.

→ Les enfants ne peuvent être remis qu'aux parents ou aux personnes désignées (sur la fiche d'inscription à la garderie)

→ Un enfant ne peut quitter seul la garderie

Représentants de parents d'élèves :

Est-il possible d'aménager l'entrée de la garderie, notamment pour l'hiver et éviter les soucis de courant d'air, porte lourde à ouvrir etc.. ?

→ L'idée serait de protéger la porte des vents d'ouest : haie ? paravent ?. Les agents du périscolaire doivent avoir une attention vigoureuse lors de ces quelques jours.

TAP

› Service communautaire (communauté de communes Combrailles Sioule et Morge)

› Rappel des horaires

13h30-15h puis 15h10-16h30

RAPPEL : en cas de rdv pour un élève, la possibilité de déposer ou récupérer les enfants est uniquement à 13h30, à 15h, puis à 16h30

› Après le départ d'Antoine GIRAUD juste avant les vacances d'automne, l'école de Loubeyrat accueille une nouvelle référente CSM : Mandy LOPEZ. Elle est présente à l'école le jeudi après-midi jusqu'à la sortie de 16h30. Il ne faut pas hésiter à venir à sa rencontre si besoin.

Représentants de parents d'élèves :

La surveillance durant les TAP est interrogée, en référence à un cas particulier arrivé avant les vacances.

→ Finalement cette situation, sans gravité, a eu lieu sous bonne surveillance. Il s'agissait d'une très jeune enfant ayant agit sur elle-même. Elle avait été immédiatement nettoyée, et sa famille avertie lors de sa remise.

› En plus des animateurs de CSM, 3 nouveaux intervenants sont auprès des enfants le jeudi après-midi : COUPPAT Renée (animation autour de l'environnement patrimoine), DELETANG Yolande (animation autour du livre), FEND Thibault (animation sportive).

7- Projet d'ecole & EVALUATION d'ecole / Liaison ecole/college

Evaluation d'école

Depuis la rentrée 2022, à tour de rôle chaque année scolaire, toutes les écoles de France bénéficient d'une évaluation d'école. En 2026-2027, voici venu le tour de l'école de Loubeyrat.

Le but de ce dispositif est de pointer les points forts de l'école, mais aussi des axes d'amélioration pour la réussite scolaire des élèves.

La première étape vise à recueillir des indicateurs, dans 4 domaines :

1 - les apprentissages et les parcours scolaires des élèves, l'enseignement

2 - la vie et le bien-être des élèves et des personnels, le climat scolaire

3 - les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école

4 - l'école dans son environnement institutionnel et partenarial

Un **co**mité de **pil**otage constitué des enseignants de l'école, des représentants des parents d'élèves, des référents des temps périscolaires, d'un élu de la commune, a été mis en place. Même si une partie importante du travail revient à l'équipe enseignante, ce sera au COPIL de valider un rapport d'autoévaluation avant fin novembre, à rendre aux évaluateurs qui passeront une demi-journée dans l'école courant décembre.

Pour cela, le COPIL a déjà choisi de sonder l'avis des familles sur de nombreux points. 50 parents ont participé à ce sondage. Les résultats sont maintenant à analyser.

Projet d'école

Le projet d'école de Loubeyrat est déjà construit autour des 4 axes identiques à ceux de l'évaluation d'école. Il sera probablement mis à jour à l'issue de cette évaluation.

Liaison école/collège

Lors du premier Conseil école collège, plusieurs décisions ont été prises pour l'année 2026-2027 :

› Le 1er Conseil de cycle 3 a eu lieu, sur le thème de la gestion des élèves en difficulté.

› A la demande de M le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale), au moins un Conseil doit concerner tous les cycles (1, 2 et 3 → de la PS de maternelle à la troisième).

→ le 2ème Conseil de cycle sera donc sur l'égalité filles/garçons, notamment en mathématiques

› Le 3ème Conseil de cycle (cycle 3 ou cycles 1-2-3) sera consacré au geste graphique et à l'écrit

› La journée d'accueil des élèves de CM2 au collège aura lieu le 22 juin

› Le dernier Conseil école/collège se fera le 24 juin.

8- Plan Particulier de Mise en Securite face aux risques majeurs

Pour l'école de Loubeyrat, les risques identifiés sont :

› *Incendie* › *Séisme* › *Tempête*

› *Accident chimique ou nucléaire* › *Intrusion*

Avant les vacances d'automne, 1 exercice a été effectué :

Incendie 09/10/2026

L'exercice Intrusion (« opération cache-cache ») a dû être reporté.
→ Les exercices départementaux sont évoqués. M Lénat explique que lui ou sa suppléante (Mme Gaillard) peuvent recevoir un SMS d'alerte confinement sur leur téléphone personnel, via la plate-forme d'alerte de l'éducation nationale. La problématique des temps périscolaires se pose. M Lénat a déjà fait remonter cette question en réunion des directeurs et directrices. Il parait indispensable que les référents des services périscolaires puissent être joints également.
Avant Noël, il devrait justement y avoir un exercice départemental, très probablement sur le temps scolaire.

9- Groupe scolaire

Aménagements et travaux
› "Petits travaux" d'entretien « habituels » mais précieux effectués durant l'été par les employés communaux.
› Grand ménage d'été réalisé par les employées communales et par la société ONET
› Aménagement d'un local de rangement pour l'entreprise ONET dans la salle pluri activités.
› Peinture : salle pluri activités.
› Réhabilitation du WC extérieur de la cour des grands (inutilisé) en local de rangement des jeux de cour.
› Achat et installation d'un meuble de rangement des PAI et de la réserve de matériel de soin (bureau de direction).
Numérique
› Remplacement de 2 autres TNI (**T**ableaux **N**umériques **I**nteractifs) par des ENI (**E**crans **N**umériques **I**nteractifs)
› Installation à venir de stations d'accueil dans les classes non équipées.
› Maintenance par Stephan ARNAUD

10- Budget

Coopérative scolaire
› Soutenir tous les projets scolaires mis en place par les enseignants, qu'ils soient artistiques, sportifs, culturels, pédagogiques … : financer l'achat de matériel, d'abonnements pour les classes, des sorties, des intervenants …
› Fonctionnement dépendant des **subventions allouées par l'Amicale scolaire**, la **mairie**, **la communauté de communes**, mais aussi des actions menées par les enseignants (ventes des photos de classe, tombolas …)
Remarques :
→ Une importante subvention de la commune a permis l'équipement de toutes les classes en matériel adapté (pour la concentration, la gestion de l'agitation, le minutage…)
→ Après une année très couteuse en 2024-2025 liée au projet cirque, la coopérative scolaire n'a pas souhaité solliciter de subvention auprès de l'Amicale scolaire en 2025-2026.
› Solde à la rentrée 2026-2027 (après abonnements et adhésions) : 1 270€
› Cette année encore, la coopérative scolaire sera gérée essentiellement par une enseignante (Mme BARTHES).
Actions ponctuelles
› Photos de classe et de fratries→ lundi 28 septembre
Commune de Loubeyrat
› 38 euros par élève pour l'achat des fournitures scolaires.
› Financement des interventions d'Emmanuel Falvard.
› Financement global du groupe scolaire (entretien, frais fixes, investissements, maintenance, sécurité…) et du personnel qui y est rattaché (ATSEM, agents techniques)
› Financement de l'équipement numérique et de sa maintenance.
› Subventions à la coopérative sur consultation du Conseil municipal en cas de demande
› Accompagnement à l'entretien de l'ATE

Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge
› Combrailles Sioule et Morge, par l'intermédiaire de sa compétence « Enfance-jeunesse », est un soutien très précieux pour les écoles, en termes d'équipements et de financement de sorties :
→ Sur tous les équipements du territoire : gymnases, piscine, salles de cinéma et de spectacles, médiathèques, établissement musicaux, école des sciences…
→ Aide pour les sorties pour projets « libres », avec ou sans nuitée(s)
› Financement des licences USEP
› Centralisation et financement du RASED (1,10€/élève du territoire)
→ Mme Torregrosa précise que pour l'année scolaire 2025-2026, le budget alloué à ces transports et entrées à la piscine pour l'école de Loubeyrat s'est élevé à 6 976€.

Transports
› C'est la part la plus importante pour toutes les activités pédagogiques qui nécessitent un déplacement.
› La plupart sont pris en charge par Combrailles Sioule et Morge.
› Les autres le sont par la coopérative scolaire.

11- Partenaires

Projets de l'amicale scolaire
- SEPTEMBRE : accueil convivial de rentrée + commandes BIJOU
- OCTOBRE : soirée Halloween
- NOVEMBRE : commandes de sapins et de chocolats + bourse aux jouets

- FEVRIER : carnaval
- MARS : commandes de madeleines BIJOU et de chocolats
- AVRIL : chasse aux œufs
- Juin : Olympiades, kermesse, buvette, tombola, restauration

L'équipe en partie renouvelé, a trouvé de nouveaux renforts. Mais l'AS a toujours besoin de personnes qui seraient prêtes à offrir un peu de leur temps, soit en rentrant dans l'association, soit en apportant leur aide ponctuellement.

Fait le 04/11/2026

Secrétaire de séance
Laurence CLOAREC

Président de séance
M Lénat

